



Consignes pour la rentrée scolaire et le constat de rentrée 2024

Fiche 9 – L'enregistrement des classes dédoublées dans Onde

ANNEXES

Fiche 9 – L'enregistrement des classes dédoublées dans Onde

Une classe est dite « **dédoublée** » lorsqu'elle résulte de la mesure de dédoublement.

Une classe de 24 élèves de CP avant la mesure de dédoublement évolue en deux classes « dédoublées » de 12 élèves de CP. Il faut donc enregistrer **deux classes distinctes** dans Onde et cocher pour chacune d'elles : « **Classe dédoublée** ».

Lors de la création d'une classe, le directeur a la possibilité de renseigner la case « **Classe dédoublée** » pour les classes de **GS, CP et/ou CE1**.

Il est possible de renseigner deux informations supplémentaires :

- ➔ « **Salle partagée** » est à renseigner si la salle est partagée entre deux classes dédoublées avec ou sans co-enseignement des deux enseignant(e)s.
- ➔ « **Co-enseignement** » est à renseigner si les classes bénéficient d'un co-enseignement à plein temps c'est-à-dire que, dans une salle partagée, les deux enseignants interviennent, à plein temps, indifféremment pour les deux classes.

The screenshot shows the 'Modification de la classe Classe C' page in the ONDE application. The interface includes a navigation bar with 'ACCUEIL', 'ÉCOLE', 'ÉLÈVES', and 'LISTES & DOCUMENTS'. The main form is titled 'Classe' and contains the following fields and options:

- Année scolaire: 2022-2023
- Libellé court: Classe C
- Libellé long: Classe C
- Niveau(x):
 - CYCLE I: TPS, PS, MS
 - CYCLE II: CP, CE1, CE2
 - CYCLE III: CM1, CM2
- Dédoublement: Classe dédoublée, Salle partagée, Co-enseignement

Below the 'Classe' section is the 'Enseignants' section with columns for 'Civilité', 'Nom', 'Prénom', and 'Intervenant extérieur', and a 'Détacher' button. The page has 'Valider' and 'Annuler' buttons at the top right and bottom.

Cocher les cases liées au dédoublement de chaque classe puis **valider**.

Rappel : **Merci de ne pas noter les noms des enseignants dans le libellé court et le libellé long de la classe** mais d'utiliser la zone prévue à cet effet.

ANNEXES

RECOMMANDATION

→ Il est impératif de se référer aussi aux instructions sur le constat de rentrée 2024 propres à chacun des secteurs d'enseignement.

→ Les correspondants techniques en charge de DECIBEL au rectorat ne doivent pas programmer de photo-constat entre du 12 au 16 septembre afin de ne pas bloquer la procédure automatique d'extraction qui sera réalisée par le PIAD (Bordeaux) le 17/09/2024

Pour tout complément d'information, les personnes suivantes sont à votre disposition :

[Equipe de diffusion de la DSI nationale d'Orléans-Tours](#)

De façon générale, le dépôt de signalement selon la procédure détaillée sur le site de diffusion de l'application Onde (<http://diff.ac-orleans-tours.fr/>) dans la rubrique « Signalements » par les personnes habilitées de l'académie sera privilégié.

Pour des cas très spécifiques l'adresse mail suivante pourra exceptionnellement être utilisée : l.diffusion.onde@ac-orleans-tours.fr.

Annexes – Schéma récapitulatif de la procédure du constat de rentrée 1er degré

